



Saint-Claude, le 20 mai 2026

Gouvernance, biodiversité et avenir du territoire : le conseil d'administration du Parc national de la Guadeloupe élira sa nouvelle présidence ce jeudi

Le Conseil d'administration du Parc national de la Guadeloupe se réunira ce **jeudi 21 mai 2026** au siège de Montéran, à Saint-Claude, afin d'élire la nouvelle présidente ou le nouveau président de l'établissement public. Instance de gouvernance stratégique du Parc national, le Conseil d'administration réunit des représentants de l'État, des collectivités territoriales, des communes, du monde associatif, des acteurs socio-économiques, des usagers ainsi que des personnalités qualifiées engagées sur les enjeux environnementaux et territoriaux de la Guadeloupe. Cette élection marque une étape importante pour l'avenir du premier territoire protégé des Petites Antilles françaises, dans un contexte où les enjeux liés à la biodiversité, au changement climatique et à la préservation des patrimoines naturels occupent une place croissante dans le débat public.

Créé en 1989, le Parc national de la Guadeloupe agit au quotidien pour la préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers de l'archipel, des massifs forestiers de Basse-Terre aux écosystèmes du Grand Cul-de-sac marin, en lien étroit avec les collectivités, les acteurs locaux et les habitants du territoire.

Une nouvelle étape pour l'établissement

La ou le futur président accompagnera les grandes orientations du Conseil d'administration aux côtés d'Harry Ozier-Lafontaine et des équipes de l'établissement, dans un contexte marqué par :

- le renouvellement de la Charte de territoire du Parc national,
- la mise en œuvre du Contrat d'objectifs et de performance 2025-2028 avec l'État,
- la mise en place du projet d'établissement,
- le développement des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement,
- les enjeux croissants d'adaptation des territoires insulaires au changement climatique.

Près de vingt-et-un ans de présidence assurés par Ferdy Louisy

Cette élection ouvrira un nouveau cycle pour l'établissement après près de vingt-et-un ans de présidence assurés par Ferdy Louisy, élu à cette fonction en 2005 et réélu notamment en 2021. Une présidence qui aura accompagné plusieurs évolutions majeures du Parc national de la Guadeloupe : la réforme du Parc en 2009 et l'évolution de sa gouvernance, l'adoption de la Charte de territoire en 2014, l'adhésion progressive des communes — faisant aujourd'hui du Parc national de la Guadeloupe l'un des établissements les plus engagés en matière d'adhésion communale — ainsi que la montée en puissance des enjeux de biodiversité, de tourisme durable et de préservation des espaces terrestres et marins de l'archipel.

Dans un territoire particulièrement exposé aux effets du changement climatique et à l'érosion de la biodiversité, cette nouvelle présidence marquera une étape importante pour l'avenir des patrimoines naturels guadeloupéens et leur transmission aux générations futures.

Contact presse : Laure GERION
Port. : +590 690 37 29 89
laure.gerion@guadeloupe-parcnational.fr

Parc national de la Guadeloupe
Montéran - 97120 Saint-Claude

